

Ce document contient des renseignements essentiels sur les actions de série I de la Catégorie de croissance du revenu NCM. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec le gestionnaire, NCM Asset Management Ltd., au 1-877-531-9355 ou à l'adresse info@ncminvestments.com, ou consultez le site www.fr.ncminvestments.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds :	NRP505	Gestionnaire du fonds :	NCM Asset Management Ltd.
Date de création de la série :	29 mars 2012	Gestionnaires de portefeuille :	NCM Asset Management Ltd.
Valeur totale du fonds au 31 mars 2024 :	85 483 711 \$	Distributions :	Mensuelles, à la fin du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,40 %	Placement minimal :	Placement initial : 250 000 \$; additionnel : 100 \$

Quels types de placement le fonds fait-il?

Le fonds investit principalement dans des actions à dividendes de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation, mais investit au moins 10 % de son actif dans des titres à revenu fixe à rendement élevé. Le volet des actions du portefeuille du fonds est composé de sociétés affichant les caractéristiques suivantes : bénéfices et flux de trésorerie en croissance, rendement des capitaux propres élevé, valorisation raisonnable et rendement en dividendes élevé. Le fait de cibler des sociétés qui versent un faible pourcentage de leurs bénéfices permet d'accroître la stabilité du rendement. De manière générale, ces sociétés affichent un bilan sain, sont dirigées par des équipes de grande qualité et occupent une position concurrentielle en croissance au sein de leur secteur. Le fonds est un fonds équilibré d'actions canadiennes, ce qui signifie que la composante des actions canadiennes et des titres à revenu fixe libellés en dollars canadiens doit s'élever à au moins 70 % du portefeuille.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2024)

goeasy Ltd.	3,8 %
Mullen Group Ltd.	3,7 %
Alaris Equity Partners Income Trust	3,7 %
EQB Inc.	3,6 %
Exchange Income Corp.	3,5 %
Banque canadienne de l'Ouest	3,2 %
Superior Plus Corp.	3,2 %
Topaz Energy Corp.	3,2 %
Ag Growth International Inc.	3,0 %
Pollard Banknote Ltd.	2,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	33,8 %
Nombre total de placements	48

Répartition des placements (au 31 mars 2024)

Énergie	18,8 %
Matières	4,7 %
Produits industriels	18,7 %
Consommation discrétionnaire	5,1 %
Finance	18,6 %
Technologies de l'information	2,7 %
Services publics	3,2 %
Immobilier	9,9 %
Titres à revenu fixe	10,1 %
Trésorerie	8,2 %

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds courrent davantage le risque de perdre de l'argent, mais ont aussi de meilleures chances d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

NCM Asset Management Ltd. estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

faible	faible à moyen	moyen	moyen à élevé	élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique portant sur les risques dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

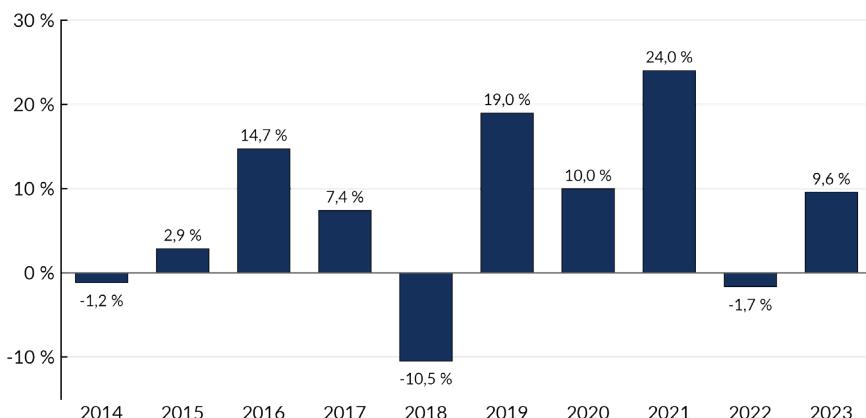
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section indique le rendement des actions de série I du fonds au cours des dix dernières années civiles. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des actions de série I du fonds au cours de chacune des dix dernières années civiles. La valeur de la série a diminué pendant trois de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés au fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des actions de série I du fonds sur trois mois au cours des dix dernières années civiles et pendant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois terminée le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	17,5 %	30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 175 \$
Pire rendement	-29,0 %	31 mars 2020	votre placement chuterait à 710 \$

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a dix ans se serait trouvée avec 1 987 \$ le 31 mars 2024, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 7,1 %.

À qui le fonds est-il destiné?	Un mot sur la fiscalité
<p>Ce fonds convient aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • souhaitent recevoir des distributions mensuelles • recherchent un potentiel d'appréciation à long terme du capital • peuvent tolérer un niveau de risque moyen (c.-à-d. qui acceptent que la valeur marchande de leur placement soit volatile) 	<p>En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte le fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.</p> <p>Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.</p>

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des actions de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont imputables à cette série du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 30 septembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 0,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 4,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total de la prime de rendement et des frais d'exploitation du fonds.	0,40 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,09 %
Frais du fonds	0,49 %

Prime de rendement

Avant le 18 avril 2016, le fonds payait une prime de rendement au gestionnaire lorsque le rendement de la série excédait celui de l'indice de référence du fonds pendant la même période. Le fonds ne verse plus de prime de rendement au gestionnaire.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée par le fonds ni par le gestionnaire à la société de votre représentant à l'égard des actions de série I du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des actions du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de rachat à court terme	2 % du coût des actions que vous faites racheter dans les 30 jours suivant la date d'achat originale. Ces frais sont imputés par le gestionnaire.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut exiger des frais si vous échangez des titres d'une série du fonds contre ceux d'une autre série du fonds ou contre des titres d'un autre fonds de la gamme de fonds NCM.
Frais de gestion	Les investisseurs qui détiennent des actions de série I paient directement au gestionnaire des frais de gestion dont le montant est négocié avec le gestionnaire. Les frais de gestion sont négociés par palier, et le taux annuel ne peut dépasser 1,00 % de la valeur liquidative de la série.
Commission de suivi négociée	Les investisseurs qui détiennent des actions de série I peuvent payer une commission de suivi négociée à la société de leur représentant, conformément aux modalités de leur entente avec cette société. Cette commission peut être payée au moyen d'un rachat d'actions.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et de tous les autres documents d'information du fonds, communiquez avec NCM Asset Management Ltd. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

NCM Asset Management Ltd.
333, 7^e Avenue S.O., bureau 1850
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

Téléphone : 403-531-2650
Numéro sans frais : 1-877-531-9355
Courriel : info@ncminvestments.com
Site Web : www.fr.ncminvestments.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.